

Questions orales

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je rappelle au député que le premier ministre et tous les députés ministériels défendent l'intérêt du Canada, contrairement aux ministériels du gouvernement dont il faisait partie qui a vendu notre intérêt à la France en 1972.

En outre, c'est le député qui parle de situation critique. De fait, les gains et la valeur des prises ont augmenté par rapport à l'année dernière.

M. Rompkey: Ceux des grandes sociétés.

M. Siddon: Néanmoins, les prises côtières de morue fluctuent à l'échelon régional et nous tentons de régler le problème.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LES SURDÉPENSES—LES PRÉVISIONS MENSUELLES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, la question que je pose au vice-premier ministre a trait aux surdépenses du MEIR. L'ancien ministre a fait savoir que dès qu'il s'est rendu compte des irrégularités, il a procédé à une enquête. Il a signalé qu'il a commencé à recevoir des rapports financiers mensuels très tôt après son entrée en fonction.

Si l'ancien ministre a commencé à lire ses rapports financiers aussi tôt qu'il l'a dit, étant lui-même comptable agréé, pourquoi ne s'est-il pas posé des questions lorsque six des huit rapports mensuels portant sur les mois d'août 1986 à mars 1987 ont prévu des surdépenses? Pourquoi le ministre ne l'a-t-il pas remarqué et ne l'a-t-il pas signalé au gouvernement?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et de la Technologie)): Monsieur le Président, peut-être puis-je répondre à cette question au nom du ministre. C'est vrai qu'on a mis en oeuvre certaines mesures dès que l'alarme a été déclenché. Le problème est évidemment survenu par suite du volume accru des acceptations pour des programmes que nous avions modifiés. Il s'était produit beaucoup de décalage par le passé. Autrement dit, des dépenses étaient engagées pour certains programmes, mais elles n'ont pas donné lieu à des paiements. Le problème est dû au fait que de 20 à 30 p. 100 des programmes offerts n'ont pas été acceptés. Tout est maintenant rentré dans l'ordre.

M. Blaikie: Je crois savoir qu'aucune mesure n'a été prise avant juin de cette année.

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE S'EST PAS RENDU COMPTE DE LA SITUATION PLUS TÔT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je tiens à rappeler au ministre que, d'après l'examen,

c'est en août 1986 que se sont manifestés les premiers signes d'un déficit possible, et qu'en outre, à compter de l'automne 1986, certains ont manifesté de très vives inquiétudes à propos des irrégularités susceptibles de survenir en 1987-1988. Pourquoi le gouvernement ne s'en est-il pas rendu compte plus tôt?

Vu la déclaration que le nouveau ministre de l'Expansion industrielle régionale a faite vendredi, quels autres ministères font présentement l'objet d'examen analogues?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et de la Technologie)): Pour autant que je sache, monsieur le Président, aucun autre ministère ne fait l'objet d'un examen semblable. Dès que le gouvernement s'est rendu compte qu'il pourrait se produire une surdépense, il a pris des mesures et débloqué des fonds. Ainsi, le MEIR consacra beaucoup plus d'argent à certains programmes qui ont été améliorés et qui apporteront des avantages marqués aux régions auxquelles ils sont destinés.

* * *

LA CITOYENNETÉ

LE SERMENT D'ALLÉGEANCE AU MONARQUE

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et a trait à un document dans lequel son ministère définit sa position, où il est question d'accorder moins d'importance à la souveraine, ou encore de supprimer avec le temps toute allusion à Sa Majesté dans un nouveau serment de citoyenneté.

Comme la question ne semble pas avoir rallié l'adhésion de la majorité au Canada, ou encore qu'aucun groupe ne réclame la suppression du serment d'allégeance à la reine, le ministre peut-il promettre à la Chambre qu'il n'a pas la moindre intention de donner suite à ce rapport préparé par ses collaborateurs?

L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, je puis effectivement le promettre. Ce document a été communiqué aux fins de discussion il y a déjà deux mois de cela, et il traitait d'une foule de questions relatives à la Loi sur la citoyenneté. Celle qu'a soulevée le député en fait d'ailleurs partie. Les nombreuses lettres que j'ai reçues à ce sujet et d'autres révèlent clairement que les Canadiens tiennent à ce que l'on continue à parler de la reine dans le serment d'allégeance. Par conséquent, je puis assurer au député et en fait à tous les députés que le gouvernement n'a pas l'intention de supprimer du serment d'allégeance la moindre allusion à Sa Majesté.